

**Compte rendu**

**Conseil de la Communauté  
de Communes du Pays de Phalsbourg**

**Lundi 19 janvier 2009  
à 19 h 00'**

**Salle des fêtes  
Dannelbourg**

Présents :

Président : M. GROSSE Jean.

Vice-Présidents : MM. WEBER Eric, BARTHELEMY Eric, UNTEREINER Christian,  
BREIDENSTEIN René.

Autres membres titulaires :

M. CARABIN Michel, Mme LERCH Fabienne, commune d'Arzviller.

M. GIRARDIN Dany, commune de Berling.

M. IDOUX Régis, commune de Bourscheid.

M. ALLARD Antoine, commune de Brouviller.

MM. WEBER Joseph, ZOTT Patrick, PIN Joël, WILHELM Patrick, commune de Dabo.

MM. GESCHWIND Roland, SCHEFFLER Jean-Jacques, commune de Danne et Quatre Vents.

M. THOMAS René, commune de Dannelbourg.

M. SOUDIER Aloyse, commune de Garrebourg.

M. FIRDION Yvon, commune de Guntzviller.

M. DISTEL Patrick, commune de Hangviller.

M. RAMM Armand, commune de Haselbourg.

MM. KAISER Jean Jacques, KALCH Bernard, commune de Henridorff.

M. KUCHLY Denis, commune de Hérange.

M. FROEHLICHER Fernand, commune de Hultehouse.

MM. PERRY Bernard, WAGNER Roland, commune de Lutzelbourg.

M. HEMMERTER Norbert, commune de Metting.

MM. BERGER Roger, HEITZMANN Dominique, commune de Mittelbronn.

M. FIXARIS Gilbert, commune de Saint Louis.

M. SCHEID Gérard, commune de Waltembourg.

M. MULLER Joël, commune de Zilling.

Membres titulaires absents excusés :

M. BACHMANN Benjamin, commune de Dabo.  
M. BELLOT Jean-Michel, commune de Lixheim.  
M. DEMOULIN Sylvain, commune de Vescheim.  
M. SIFFERMANN Eric, commune de Wintersbourg.

Membres suppléants présents ayant pris part au vote représentant un délégué titulaire :

M. SCHWALLER Michel, représentant M. Benjamin BACHMANN, commune de Dabo.  
M. LEOPOLD Vincent, représentant M. Jean-Michel BELLOT, commune de Lixheim.  
M. BASBAGILL Marc, représentant M. Sylvain DEMOULIN, commune de Vescheim.

Membres suppléants présents n'ayant pas pris part au vote :

Mme LINGENHELD Elisabeth, M. POLLET-VILLARD Dominique, commune de Arzviller.  
Mme HOFFMANN Valérie, commune de Berling.  
M. KLEIN Denis, commune de Bourscheid.  
M. KELLER Médard, commune de Brouviller.  
M. APPREDERISSE Bruno, commune de Dabo.  
M. JACOB Jean-Luc, commune de Danne et Quatre Vents.  
M. BARBARAS Francis, commune de Dannelbourg.  
M. WURTH Pierre, commune de Gunztviller.  
M. GANGLOFF Olivier, commune de Hangviller.  
M. GIES Raymond, commune de Haselbourg.  
Mme HEITZMANN Christine, commune de Henridorff.  
M. LANTER Joseph, commune de Hérange.  
M. BRENOT Roger, commune de Hultehouse.  
M. LEOPOLD Vincent, commune de Lixheim.  
M. PERRY Grégoire, commune de Lutzelbourg.  
M. STROH Christian, commune de Metting.  
Mme CHABLE Marie Louise, M. DREYS Michel, commune de Mittelbronn.  
M. PFEIFFER Gérard, commune de Saint Jean Kourtzerode.  
M. WILHELM Georges, commune de Vilsberg.  
M. SCHMIDT Lothaire, commune de Zilling.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de votants : 36

Date de convocation : 12 janvier 2009.

Date de transmission en Sous-préfecture : 26 janvier 2009

Date d'affichage : 26 janvier 2009

Après avoir salué l'assemblée, le Président remercie vivement M. Patrick VENANT, Sous Préfet de Sarrebourg d'avoir bien voulu assister à cette séance de travail, et salue l'équipe municipale de Dannelbourg.

Avant d'ouvrir la séance, il souhaite rendre hommage aux militaires décédés lors du crash de l'hélicoptère en opération extérieure en Afghanistan. Il rappelle que 4 hommes issus du Camp la Horie ont péri dans ce malheureux accident. Le Président demande à l'Assemblée qu'une minute de silence soit tenue en hommage à ces hommes.

Le Président cède la parole à M. René THOMAS, Maire de Dannelbourg. Celui-ci présente sa commune en balayant le volet historique, les origines du nom de Dannelbourg, l'existence d'un moulin et d'une verrerie et termine par dresser l'existant.

Le Président le remercie et cède la parole à M. Eric WEBER, Vice Président, pour expliquer le 1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour.

## **1. ACTES : dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité**

M. Eric WEBER explique aux délégués communautaires en quoi consiste la dématérialisation, les avantages que présente ce nouveau mode de transmission de documents administratifs : gain de temps, économie de papier, de frais postaux, etc...

M. Roger BRENOT, Maire de Hultehouse, demande ce qu'est une signature électronique et comment cela fonctionne. M. Eric WEBER lui répond que la signature se fait à l'aide d'une clé USB qui délivre un certificat électronique valant signature.

M. le Sous Préfet souligne que cette nouvelle technologie exonère tous les partenaires du support papier.

Le Président le remercie et enchaîne avec le point suivant de l'ordre du jour.

## **2. Développement de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg : Orientations de l'année 2009**

Le Président explique aux délégués communautaires que les Vices Présidents et lui-même vont présenter les différents dossiers et projets de la Communauté de Communes.

Le Président débute par le volet développement économique en parlant de la Zone d'Activités de l'Arrondissement menée conjointement avec la Communauté de Communes de l'Agglomération de Sarrebourg. Tout en rappelant l'historique de cette zone d'activités, l'avis négatif du ministère de la défense sur la première localisation, celui du Conseil Municipal de la commune de Brouviller sur la 2<sup>nd</sup> localisation, l'horizon semble plus clément pour cette dernière localisation car la commune de Brouviller a délibéré favorablement pour sa réalisation. Les études avancent, la maîtrise foncière qui nécessitera, sans doute, une procédure de Déclaration d'Utilité Publique permettra de procéder, si aucune solution à l'amiable n'est trouvée, à des expropriations.

Outre les retombées financières pour la commune de Brouviller, le Président rappelle que ce projet se fera, certes, au sacrifice de l'agriculture mais il est du devoir pour une collectivité de développer l'économie, la création et le maintien de l'emploi.

Le Président poursuit avec la zone d'activités de Mittelbronn, projet plus complexe au regard des contraintes archéologiques, de l'opposition des propriétaires agricoles, contexte qui ont conduit les élus à envisager une autre localisation de la zone d'activité. Cette nouvelle localisation a été soumise pour avis au conseil municipal de Mittelbronn.

M. Roger BERGER, Maire de Mittelbronn, trouve que cette situation est paradoxale car le PLU fixe la localisation de la zone telle qu'initialement prévue et un nouvel emplacement

signifierait une modification du PLU. Il regrette que la résonance magnétique nécessaire au diagnostic archéologique préventif n'est pas eu lieu. Le Président lui répond que les agriculteurs s'y sont opposés.

M. Roger BERGER annonce qu'il n'est pas très favorable à cette nouvelle localisation mais que le conseil municipal se prononcera prochainement sur ce point.

La parole est cédée à M. Eric WEBER, Vice-Président en charge du développement économique et touristique, qui débute son allocution par la Vallée des Eclusiers où a été aménagée une voie cyclable. Par ailleurs, la Communauté de Communes s'est engagée à réhabiliter et à réaménager ce magnifique patrimoine une fois que la pleine propriété de ce bien sera acquise. Ce transfert de patrimoine de l'Etat vers la Communauté de Communes est long et demande de multiples procédures administratives.

Après avoir rappelé la genèse de ce projet, il énumère les principales orientations de cette réhabilitation : aménagement du port Ste Marie, Guinguette, jardins Canal,...tout en développant l'intérêt de ce patrimoine qui deviendra un lieu touristique complémentaire au château de Lutzelbourg, au Rocher de Dabo et au Plan Incliné.

M. le Sous Préfet informe les élus communautaires que la Communauté de Communes bénéficie du soutien, sans faille, de l'Etat tout en soulignant que le Préfet de Moselle, Préfet de Lorraine, a été séduit par ce projet.

M. Eric WEBER poursuit en expliquant les investissements prévus aux abords du château de Lutzelbourg : ouverture paysagère, sentier de randonnée, bâtiment agro-touristique pour lequel une étude de faisabilité va être lancée.

A l'appui des informations de M. Bernard PERRY, Maire de Lutzelbourg, quelques chiffres significatifs pour la sauvegarde/restauration de ce patrimoine, finances engagées, soutien technique et financier de l'Etat, M. Eric WEBER souligne que ces travaux seront autant de points d'attractivité supplémentaire pour le territoire.

S'en suit le projet de village de gîtes pour lequel une étude sera menée visant à déterminer le nombre et la gamme des gîtes qui seront implantés sur la commune de Dabo. Cette dernière s'associera à la Communauté de Communes pour mener à bien la réhabilitation de l'aire de camping caravanning située à proximité immédiate.

Il termine sa présentation en évoquant le Salon de l'Habitat et des Loisirs qui, créé en 2004, permet un soutien économique à plus de 40 artisans locaux. La gratuité de ce salon permet à de nombreux visiteurs de rencontrer ces hommes de l'art, de connaître la diversité des métiers et créer des vocations. Ce soutien économique existe également pour les métiers de bouches dans le cadre du Salon des Saveurs (4<sup>ème</sup> édition en 2009) qui remporte un succès grandissant d'année en année. Il souligne que « l'Escale du Goût » salon similaire sur le secteur de Sarrebourg a été créé depuis et est devenu complémentaire au Salon des Saveurs puisqu'ils ont lieu au printemps (Salon des Saveurs) et à l'automne (Escale du goût).

M. Eric BARTHELEMY, Vice Président en charge des déchets ménagers, du Portage de repas et de l'aménagement des fonds de Vallées, prend, à son tour la parole et présente les principaux chiffres liés au domaine des déchets ménagers.

Les tonnes de déchets ménagers sont en diminution d'année en année et à l'inverse ceux des produits recyclables ne cessent de progresser. Cela signifie que le geste du tri est devenu un réflex pour les habitants et la question du respect de l'environnement est de plus en plus considérée. Malgré ces résultats encourageants, il sera nécessaire de prévoir une augmentation de la redevance en 2009 pour différentes raisons : augmentation des coûts de traitement, du réseau de déchèteries, de la Taxe Générale sur les Activités

Polluantes, et la baisse de la valeur des produits recyclables en raison de la crise économique.

Il aborde ensuite le volet des fonds de vallée en soulignant tout le bien fondé de l'opération de réouverture paysagère qui a été menée, il y a quelques années, dans la vallée de la Zorn et pour lequel il reste à réaliser l'entretien pérenne. En 2009-2010 la vallée de la Zinsel fera l'objet de travaux similaires.

Il termine en citant quelques chiffres sur le portage de repas, service à la population qui rencontre un vif succès et a atteint un des objectifs : maintenir un véritable lien social.

M. René BREIDENSTEIN, Vice Président en charge de la banque de matériel et des travaux, débute son exposé en listant le matériel de la Banque de matériel, dresse l'état des locations de tente très demandées durant la période estivale par les habitants et les associations du territoire de la Communauté de Communes mais aussi pour des personnes et institutions situées à l'extérieur.

Il poursuit en citant quelques chiffres techniques caractérisant les voies cyclables « La Vallée des Eclusiers » et « L'Eselbahn » toutes deux terminées.

En réponse à M. Joseph WEBER, Maire de Dabo, le Président lui répond que la 3<sup>ème</sup> voie cyclable prévue entre le Plan Incliné et Dabo ne pourra pas se réaliser car sa mise en œuvre serait trop complexe et à des coûts prohibitifs.

A la question de M. Antoine ALLARD, Maire de Brouviller, sur la possibilité de relier le plateau lorrain à « La vallée des éclusiers », le Président lui répond que cela n'est pas impossible mais qu'il sera nécessaire au préalable, de refaire la route « des Schwagen ».

M. René BREIDENSTEIN termine par les sentiers PDIPR qui seront menés en collaboration avec les 2 Clubs Vosgien du territoire, tout en précisant que la labellisation (PDIPR) fixe des critères très précis et nécessitera certains aménagements comme la pose de passerelles à l'instar de celle qui a été installée sur un sentier autour du Rocher de Dabo.

M. Christian UNTEREINER, Vice Président en charge des finances et de l'Emploi, fait état de l'avancée de la Maison de l'Emploi située à Sarrebourg et dont une permanence pourrait être envisagée dans les locaux de la Communauté de Communes.

Il poursuit en citant les chiffres de fréquentation de la Médiathèque en constante hausse.

Il aborde ensuite, à l'appui des chiffres, le volet financier en annonçant que l'ensemble des thèmes, dossiers et projets présentés ce soir, pourront être, partiellement réalisés avec la trésorerie que détient la Communauté de Communes. Au-delà, et sauf à renoncer à la réalisation de certains projets phares tant sur le plan économique que touristique, la projection financière réalisée révèle qu'il sera indispensable de recourir à une augmentation de la fiscalité, voir, dans 2 ou 3 ans de contracter un emprunt. Il en profite pour effectuer un parallèle avec les intercommunalités voisines qui ont une fiscalité 2 à 3 fois plus élevée que celle du Pays de Phalsbourg.

Le Président saisit l'opportunité en rappelant que la population de la ville de Phalsbourg bénéficie des investissements réalisés par la Communauté de Communes alors que 50 % de la fiscalité n'est plus perçue puisque la ville de Phalsbourg est sortie en 2004. Il regrette, d'ailleurs, que la Ville ait souvent utilisé sa minorité de blocage, ce qui a eu pour conséquence de ne pas pouvoir disposer de compétence pour mettre en œuvre tout ce que l'on peut constater aujourd'hui. Il précise également que le souhait des élus communautaires n'a jamais été de pénaliser les habitants de Phalsbourg, à l'instar de la Banque intercommunale de matériel, dont ils peuvent bénéficier.

Il prend à témoin M. Le Sous Préfet, en annonçant que si la Ville de Phalsbourg devait, à l'issue du partage des biens, obtenir une certaine somme d'argent, la dissolution de la Communauté de Communes ne serait pas écartée.

Le Président fait un bref retour sur le dossier de l'assainissement en soulignant toute la complexité et la difficulté technique pour respecter la réglementation en vigueur aboutissant à des simulations financières inacceptables.

Il annonce également que l'Association Vivre Lorraine, partenaire envisagé dans la vallée des éclusiers, est dans une situation délicate par manque de structuration conduisant à une posture financière difficile, examinée avec les services de l'Etat et le Conseil Général lors de réunions régulières en Sous-Préfecture.

Avant de céder la parole à M. Charles ACKERMANN, il se fait porte parole de M. Norbert HEMMERTER, Maire de Metting, et s'adresse à M. le Sous-Préfet afin que le dossier du pont de Metting situé sur la départementale 661 soit réexaminé. En effet, le gabarit du pont, réalisé par les services de la DDE, est trop étroit ce qui génère d'importantes crues lors de fortes précipitations. M. le Sous-Préfet en prend bonne note.

### **3. Sensibilisation à la nouvelle réglementation relative à l'accessibilité des espaces et bâtiments publics**

M. Charles Ackermann, de la Direction Départementale de l'Équipement – subdivision de Phalsbourg, présente aux délégués communautaires, à l'aide d'une vidéo projection, les modalités de mise en œuvre de cette nouvelle réglementation qui imposera pour la Communauté de Communes de constituer une commission ayant pour rôle de dresser l'inventaire des bâtiments publics communaux et des voiries devant faire l'objet d'aménagement pour l'accès des personnes handicapées.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'équipe municipale de Dannelbourg, Mmes Bourst et Gachotte, respectivement receveur communautaire et responsable des intercommunalités à la Sous Préfecture de Sarrebourg, pour leurs coopérations et tout particulièrement M. le Sous Préfet d'avoir bien voulu honorer cette assemblée de sa présence.

M. le Sous Préfet souligne l'accueil chaleureux qui lui a été réservé et affirme aux délégués communautaires qu'il est un fervent défenseur des intercommunalités, collectivités pertinentes pour la mise en œuvre de service ou dossiers importants. Il renchérit ses propos en rappelant que l'intercommunalité a un rôle de proximité important et que le rapport BALLADUR prévoit que ces collectivités seront le moteur du développement des territoires.

La mise en œuvre des dossiers et projets présentés au cours de cette séance nécessiteront l'appui et la collaboration des organismes de l'Etat sur lesquels la Communauté de Communes pourra compter.

Il termine son allocution en citant ces mots : « La joie de l'âme est dans l'action ».

Le Président clôt la séance à 21 h 55' et invite M. le Sous Préfet et l'assemblée à partager avec convivialité le dîner préparé par l'équipe municipale de Dannelbourg.

Le Président

Jean GROSSE